Grand Poitiers Communauté urbaine

Espaces naturels sensibles

Les espaces naturels sensibles (ENS) visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Créés par le département, ils permettent à celui-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

Bois de la Loge (commune de Pouillé)

Boisement de chêne de 14 hectares, le Bois de la Loge a été le premier espace naturel sensible (ENS) du Département 1995. Il abrite notamment **la plus grande station de bruyère vagabonde connue dans la Vienne.**

Le boisement de chêne est accompagné d'une mosaïque de milieux naturels tels que prairie calcicole et lande à bruyère, favorisant l'expression d'une diversité biologique intéressante.

2 sentiers de découverte permettent d'explorer cet espace naturel, l'un de 2 km et l'autre 800 mètres adaptés aux personnes en situation de handicap.

Bocage de la Verrerie (commune de Béruges)

Cette zone bocagère de 45 hectares est située en lisière de la forêt de l'Epine. Majoritairement constitué de prairies, ce site dispose de paysages d'une grande valeur patrimoniale : mares, haies, arbres têtards.

Constituant des corridors écologiques, ces milieux naturels sont en voie de régression à l'échelle locale comme nationale. Cette régression entraine celle des espèces patrimoniales qui y vivent : triton marbré, barbastelle (une chauve-souris), bécasse des bois, scille printannière (une sorte de jacinthe)...

Cet espace naturel sensible fait régulièrement l'objet de sorties naturalistes pour le grand public.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/les-espaces-naturels-proteges-du-territoire/espaces-naturels-sensibles?